

# Des aides régionales pour mieux construire en Normandie



Le plan de la Région « Normandie Bâtiments Durables », présenté lors de l'Assemblée Plénière du 3 octobre 2016, prévoit 100 millions d'euros d'aides régionales et européennes sur 5 ans. Il permettra de générer 700 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises locales spécialisées.

Une aide financière est accessible pour les projets de construction à énergie positive via le programme FEDER/FSE, lancé par la Normandie.

Le programme s'articule autour d'1 objectif :

- La construction de bâtiments tertiaires et résidentiels de niveau BEPOS (Bâtiments à Energie Positive) sous maîtrise d'ouvrage publique et privée à l'exclusion des particuliers

Pour bénéficier de ce programme, il est obligatoire que le bâtiment fasse l'objet d'une demande de label pour la performance visée.

Une deuxième aide financière est accessible pour les projets d'amélioration de bâtiments de collectivités via le programme contractualisé de maîtrise de l'énergie dans le patrimoine existant des collectivités de Normandie. [De nouvelles modalités permettront également de financer des audits énergétiques groupés.](#)

Le programme s'articule autour de l'objectif suivant :

- Les travaux de diminution significative de la consommation d'énergie fossile des bâtiments publics communaux ou intercommunaux existants

Une autre aide financière est accessible pour la construction de logements sociaux performants en terme de consommation énergétique via le Fores (Fond régional pour l'éco-habitat social) – Cofinancé par le FEDER. Cette aide bénéficie aux bailleurs sociaux.

**Pour en savoir plus sur le 1<sup>er</sup> programme [c'est ICI](#)**

**Pour en savoir plus sur le 2<sup>nd</sup> programme [c'est ICI](#)**

**Pour en savoir plus sur le 3<sup>ème</sup> programme [c'est ICI](#)**